



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°55

26 NOVEMBRE 2025

REFORME DES ARS ET DE L'AUTONOMIE

Les citoyens attendent une stratégie nationale portée collectivement

Alors que le PLFSS est encore en cours de discussion et que l'accès aux soins est un enjeu quotidien pour des millions de personnes, le Premier ministre a déclaré, en clôture des Assises des départements de France le 14 novembre 2025, que « le temps est venu de réformer en profondeur les Agences régionales de santé » et de « permettre aux préfets d'en être les responsables ».

Pour la CFDT, une telle annonce apparaît prématurée. Elle a été faite sans diagnostic partagé, ni concertation préalable sur les améliorations à apporter.

Les ARS, créées en 2010, sont des établissements publics de l'État : elles coordonnent la politique sanitaire et d'accompagnement médico-social en région, régulent l'offre de soins, et assurent la déclinaison territoriale de la politique nationale de santé. L'annonce d'un transfert de prérogatives des ARS vers les départements, remet profondément en question l'organisation sanitaire actuelle **sans aucune garantie d'égalité territoriale**. Elles sont pourtant au cœur des attentes et des préoccupations.

Soyons sérieux ! Avec un Ondam (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) à 1,6%, aucun acteur n'aura la capacité d'assurer les fonctions régaliennes des ARS. **Construisons plutôt une réponse pérenne en leur assurant un financement et une réorganisation à la hauteur de leurs missions et des enjeux pour la population.**

La CFDT fait également part de sa préoccupation pour les politiques de maintien de l'autonomie. Le transfert d'une part de CSG aux départements évoqué par le Premier ministre, en dehors de l'organisation de la 5^{ème} branche, risque d'accentuer les inégalités d'accès, d'accompagnement des aînés et de tarification des prestations.

Au lieu de faire des annonces financières impromptues, pensons collectivement une stratégie de santé et de l'autonomie.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

Cfdt.fr

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19